

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

Niveau 4
Apprentissage

Objectifs professionnels de la formation :

Organiser le travail dans une logique de chantier
Intervenir sur le végétal (connaître les végétaux, soins appropriés,)
Utiliser et entretenir le matériel (tracteur, mini-pelle, chargeurs,...)
Intervenir sur l'espace paysager
Calculer et suivre les coûts d'un chantier
Animer une équipe et communiquer
S'adapter aux enjeux professionnels particuliers

Programme :

Modules d'enseignements généraux : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysage

- Identification des caractéristiques et des principaux mécanismes à l'œuvre dans les écosystèmes
- Évaluation des impacts des pratiques d'aménagement paysager sur les écosystèmes
- Contextualisation de l'activité professionnelle de l'aménagement paysager
- Construction d'une position professionnelle

Modules techniques et professionnels :

- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement (préparer et coordonner le travail sur un chantier)
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux (travaux de taille, de protection des végétaux et d'amélioration des sols)
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux (travaux de plantation, de végétalisation par semis)
- Mettre en place des infrastructures (murets, clôtures, voies de circulation, terrasses...)
S'adapter à des enjeux professionnels particuliers en fonction du contexte régional

Moyens et méthodes pédagogiques :

Visites de fournisseurs et chantiers, Apprentissage Par Problème, Projets sur thématiques, Travaux de groupe, Echanges réciproques de savoir, Pratique en centre et en stage.

Débouchés et poursuite d'études :

Débouchés professionnels :

Après l'obtention du BP Aménagements Paysagers, l'insertion directe à l'emploi est possible dans une entreprise privée spécialisée dans les espaces verts ou dans les villes et autres organismes publics possédant un service espaces verts.

Poursuite d'études :

- CS arboriste élagueur
- CS Constructions paysagères
- CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés

Evaluation :

Unités capitalisables (UC) en cours de formation

Conditions d'admission :

Être Eligible à l'apprentissage.

Justifier de :

- D'un diplôme ou Titre inscrit au RNCP de niveau 5 ou d'un niveau supérieur
- Maîtriser les savoirs de base (parler, lire et écrire et compter en français)

Durée de la formation : 2 ans

Délai d'accès : Entretien dans les 30 jours suivant le 1er contact

Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Tarifs de la formation :

Pour 12 mois : 7900 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

Sites de formation :

Bavay
Coulogne
Lesquin